

Nom de l'organisme agréé

Association/entreprise agréée pour les services à la personne par arrêté du préfet

No 2006-2-42.036, en date du 15/12/2006

Adresse

Code postal - Ville

M. Jean MARTIN

Lotissement Les Peupliers

75000 PARIS

ATTESTATION DESTINEE AU CENTRE DES IMPOTS
--

Je soussigné M. Frédéric DUPONT, président de XXX (nom de l'organisme agréé), certifie que M. Jean MARTIN (Lotissement Les Peupliers - 75000 Paris) a bénéficié d'une aide à domicile.

En 2007, sa participation représente une somme totale de : 620,00 Euros, dont XX Euros au titre du Cesu préfinancé *.

Montant total des factures 2007 : XX Euros

Montant total payé en Cesu préfinancés : XX Euros

Intervenants:

003412 CALMENT Jeanne

30,00 heures pour janvier 2007

Prix horaire de la prestation : XX Euros

002315 ARNAUD Juliette

21,00 heures pour mars 2007

Prix horaire de la prestation : XX Euros

Les sommes que vous avez perçues sur votre compte pour financer l'aide à domicile sont à déduire de la valeur indiquée précédemment. Votre déclaration n'engage que votre responsabilité de contribuable.

* Pour les personnes utilisant le Chèque emploi service universel, seul le montant que vous avez personnellement financé est déductible. Une attestation vous sera délivrée par les établissements qui préfinancent le Cesu.

Fait pour valoir ce que de droit,

Le 18/02/2008
Frédéric DUPONT Président